

Pacte civique



Le Journal

N°10 — Novembre 2021



*Construire la
société post-covid*

SOMMAIRE

L'édito	2
Sondage : la sobriété, un choix des Français ?	4
ESS : de bons employeurs ?	5
L'enjeu intergénérationnel	7
Fraternité - appel à mobilisation	8
Pacte civique et Pacte du pouvoir de vivre	8

Dix bougies soufflées... Et maintenant ?

C'est de belle manière que le Pacte civique a fêté ses dix années d'existence, le 24 septembre au Conseil économique social et environnemental. Le bel hémicycle du palais d'Iéna a accueilli l'événement, ouvert de manière chaleureuse par le Président du CESE, Thierry Beaudet. Les restrictions liées au Covid 19 n'avaient pas découragé la venue d'une centaine de personnes tandis qu'une cinquantaine de participants étaient connectés.



Jacky Richard,
Coordinateur du
Pacte civique

Un anniversaire est certes l'occasion de se tourner vers le passé mais aussi de se projeter dans l'avenir. **La séquence du feuilletage de l'album**, grâce à une vidéo très réussie, fut émouvante. Fier de son passé et fort d'avoir su dépasser les vicissitudes de la vie associative, le Pacte civique avait pour objectif ambitieux de débattre sur **la construction de la société post Covid**.

Pour cela, il avait réuni **un casting exceptionnel** autour de deux tables rondes.

La première **Quel modèle de changement pour demain dans une démocratie renouvelée ?** rassemblait Laurent Berger (secrétaire général de la CFDT), Claire Hédon (Défenseure des droits), Louis Gallois (haut fonctionnaire, dirigeant d'entreprise), Karima Delli (députée européenne), Maxime de Rostolan (entrepreneur alternatif et lobbyiste), et Hugues Sibille (Président du Labo de l'économie sociale et solidaire).

La seconde **Comment le système politique fera-t-il face au double défi de la sobriété et de la fraternité ?** réunissait Pascal Canfin (député européen), Johanna Rolland (maire de Nantes), Stéphane Rozès (politologue), Patrick Viveret (philosophe), Mathilde Imer (*Démocratie ouverte*) et Radia Bakkouch (Coexister). Les débats furent animés, sans tunnels ni propos convenus. La salle a pu réagir aux échanges.

Quelques propos forts

- « Il n'y a pas trop d'impôts, il y a mal d'impôts » - **L. Berger**
- « La pauvreté, c'est aussi l'impossibilité d'accéder à ses droits » - **C. Hédon**
- « Il faut un plan européen de développement de l'économie sociale et solidaire » - **H. Sibille**
- « Il faut retrouver une forme de récit national, sans être déconnecté du réel » - **J. Rolland**
- « La fraternité et la sobriété sont de l'ordre du vital » - **P. Viveret**
- « Avec la mondialisation, les individus se sentent dépossédés de leur avenir » - **S. Rozès**
- « Sans écologie les classes populaires et les plus pauvres ont tout à perdre » - **K. Delli**
- « La jeunesse est là, bien présente, ne voulant pas se faire voler son avenir » - **M. de Rostolan**
- « Il va falloir du pognon, de la croissance pour financer toutes les transitions » - **L. Gallois**
- « Le Pacte vert européen se fonde sur un triptyque : technologie, norme, contrat » - **P. Canfin**
- « Le tirage au sort favorise la vision à long terme et offre une meilleure représentation » - **M. Imer**
- « Le flux des désirs est plus abondant que les moyens pour y répondre » - **J-B de Foucauld**

L'anniversaire fut aussi l'occasion de la délivrance d'un **sondage exclusif sur les Français et la sobriété**, réalisé par l'Institut ViaVoice avec des résultats encourageants. 72 % des sondés seraient prêts à aller vers plus de sobriété. Ils souhaitent modifier leur comportement : 85 % plébiscitent la consommation de produits locaux et 81 % la limitation de leur consommation énergétique. En outre, de manière plus inattendue, les Français limités

dans leurs consommations élémentaires sont autant réceptifs au concept de sobriété que la moyenne des Français.

Autre enseignement : la sobriété doit rimer avec liberté. On souhaite conserver une liberté dans la consommation et une possibilité de se « faire plaisir », notamment par les loisirs et les voyages.

Quelles conséquences pour l'action publique, pour l'économie ? L'article page 5 propose plusieurs éléments de réflexion.

Au total, **quelques lignes de force** ressortent de cette journée réussie et répondent aux enjeux de la période électorale qui s'ouvre :

- ✚ l'urgence à répondre de manière précise à **l'angoisse de notre jeunesse** sur la planète dont elle va hériter ;
- ✚ une politique qui réponde **aux problèmes concrets de la vie quotidienne** et qui accompagne les plus démunis ;
- ✚ **le renouveau des formes de vie démocratique** ;
- ✚ l'affirmation d'une **Europe proche des citoyens** qui porte une nouvelle vision de l'économie et des relations internationales.

Le Pacte civique compte s'y employer à la pleine mesure de ses convictions et de ses forces.

Pour aller plus loin...

Journée anniversaire du 24 septembre

Les grands moments de la journée, l'album vidéo des 10 ans du Pacte civique,
C'est [ICI](#)

Sondage exclusif Viavoice pour le Pacte civique

« Perception du concept de sobriété et pratiques de consommation » : résumé, dossier complet,
C'est [LÀ](#)

Le Pacte civique, une nouvelle collection



Après climat-énergie et agriculture, le n° 3 de la collection *Le Pacte civique* vient de paraître chez Jacques André éditeur.

Il s'attache à démêler le vrai du faux en matière d'Europe et d'immigration.

Commandez-le, au prix de 11 €, auprès de contact@pacte-civique.org.



Sondage : la sobriété, un choix des Français ?



Lorsqu'en 2008 les initiateurs du Pacte civique ont rédigé une *plateforme commune*, ils ont eu l'audace d'y inscrire la sobriété parmi les valeurs fondamentales qui guideraient leur action.

Le concept ne faisait pas recette à l'époque !

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La sobriété se posait alors comme **alternative à l'excès**, à la démesure constatée dans trois domaines essentiels de l'activité humaine : le rapport à la nature, marqué par un comportement prédateur, le plan social avec l'explosion des inégalités, et l'économie, dérivant vers la prédominance planétaire d'une finance dérégulée au service d'elle-même. Le Pacte civique, en prônant la sobriété, entendait affirmer une triple limite : celle des ressources finies de la biosphère, celle de l'intérêt personnel, en compétition avec l'intérêt des autres, facteur d'aggravation des inégalités, et celle de l'accumulation des désirs de tous ordres que la société ne pouvait plus satisfaire. La croyance quasi-mystique dans la capacité du progrès technique à y répondre s'était déjà passablement émoussée depuis la fin de la période bénie des trente glorieuses.

Le sondage effectué par *Viavoice* à la demande du Pacte civique avec le soutien de la Fondation du Crédit coopératif, l'un des premiers à aborder ce sujet en tant que tel, permet de mesurer comment ces éléments ont évolué.

Les limites de la nature, en termes de ressources naturelles, de biodiversité et de résistance à la pollution humaine sont maintenant dans tous les esprits. Les sondés placent l'écologie en tête des priorités politiques, et sont prêts à adapter leur comportement de consommateurs aux nécessités de cette action : la sobriété est ressentie comme une condition de survie collective, particulièrement par les jeunes générations.

L'aspect social de réduction des inégalités, évoqué dans le sondage, n'est pas absent des motivations à vivre plus sobrement, mais ne vient qu'en 4^e position, la recherche « d'un mode de vie plus respectueux des autres » occupant la 3^e place. C'est pourtant un point essentiel. Ni à l'échelon planétaire, ni au plan national l'action écologique ne peut se concevoir sans intégrer la nécessaire redistribution des richesses, sauf à imposer aux plus faibles une austérité accrue qui déchirera nos sociétés. Plus de sobriété, individuelle et collective, c'est aussi plus de possibilités pour accompagner les plus fragiles d'entre nous. C'est ce qu'a bien compris le *Pacte du pouvoir de vivre*, en s'efforçant de réconcilier écologie, justice sociale et démocratie.

La sobriété est ressentie comme une condition de survie collective.

Sur les limites nécessaires à **l'accumulation des désirs**, les sondés apportent des éléments particulièrement intéressants. Ils posent comme première condition à un changement de comportement la liberté de choisir leur manière d'être sobre : choisir là où porter ses efforts, là où s'accorder un peu de superflu. Car il n'y a pas de vraie frugalité¹ sans un peu de superflu, choisi, contrôlé, festif. L'ouvrage récemment publié par le Pacte

¹ Cf. JB de Foucauld, *L'abondance frugale, vers une nouvelle solidarité*, Odile Jacob, 2011.

civique, *Le choix des sobriétés, des idées pour passer à l'action*², illustre de manière concrète la diversité et la richesse des manières de vivre la sobriété, loin d'une uniformité sinistre.

Autre exigence des sondés : la possibilité de « *se faire plaisir* ». Les Français ne conçoivent pas la sobriété comme une punition ou un sacrifice ! Le désir est toujours là, exprimé à travers certains choix de consommation. Les sondés n'expliquent évidemment pas la portée et les conséquences de cette exigence. Notons que la sobriété ne rime pas avec le renoncement au plaisir, mais appelle une certaine sublimation du désir au profit de la convivialité, du plaisir de la création, de la découverte, de l'action collective, dont l'ouvrage cité fournit de nombreux exemples.

La sobriété ne rime pas avec le renoncement au plaisir.

Les résultats du sondage portent enfin un **message politique fort** que nous nous efforcerons de diffuser lors des échéances électorales de 2022. Oui, les Français choisissent la sobriété pour contribuer à la lutte écologique qu'ils placent en position prioritaire parmi les objectifs de la société. Leurs choix de consommation appellent une **véritable bifurcation de notre économie**³. Celle-ci doit répondre à des besoins de sens et de qualité : plus de local, d'utile, de solide, moins de neuf, moins de gadgets, moins de sophistication parfois, moins de transport de marchandises, moins de consommation d'énergie, moins de publicité appelant à surconsommer sans discernement. Tâche colossale pour l'ensemble de notre société, dont les élus politiques doivent devenir les animateurs.

Une belle mission pour ceux qui se destinent à l'action politique, que nous encourageons à se saisir de la valeur sobriété, dans leurs choix économiques, sociaux et financiers, mais aussi dans leur rapport au pouvoir. La sobriété que nous attendons des futurs élus devra s'appliquer à leur manière de l'exercer : par la modestie, la confiance, l'écoute, la coopération, l'appel aux potentialités citoyennes, la co-construction des projets, mais aussi la ténacité dans l'action.

Économie sociale et solidaire



De bons employeurs ?

Ouf ! La pièce de théâtre interactive « *un employé nommé désir* » que nous annonçons en décembre 2020 peut enfin être représentée. Une soirée de lancement dans les locaux de l'ESS le 7 octobre a donné le coup d'envoi.

C'est l'occasion d'interroger le vaste secteur de l'Économie sociale et solidaire sur la question de *l'employeur-abilité*⁴.

Hugues Sibille, Président du labo de l'ESS, a bien voulu nous expliquer comment les employeurs de l'ESS voient la question.

Le Labo de l'ESS est un partenaire du Pacte Civique convaincu. Il partage son combat actuel en faveur de la mise en pratique des valeurs de sobriété et de fraternité et ses engagements sur l'emploi. Il s'est récemment associé à la pièce, créée par le Pacte, intitulée : « Un employé nommé désir ». Cette pièce pose la question de *l'employeurabilité*. Je n'aime guère ce terme sans doute incompréhensible pour le plus grand nombre. Mais l'idée est juste. Si l'on demande des efforts aux chômeurs pour être employables, il est juste de demander, symétriquement, des efforts aux employeurs pour mieux recruter et mieux employer. C'est l'esprit de la pièce de théâtre qui suscite de passionnants

Il est juste de demander des efforts aux employeurs pour mieux recruter et mieux employer.

² E. Javelaud (dir), Editions de l'Atelier, 2021.

³ A paraître prochainement dans la collection Le Pacte civique, Jacques André éditeur : *Quelle économie pour demain ? Faire face aux crises sociale et environnementale*.

⁴ Concept symétrique de *l'employabilité* : capacité à être employeur et à recruter.

débats avec les spectateurs. Cette réflexion est d'autant plus pertinente que le contexte évolue vite, avec des secteurs en pénurie de main d'œuvre. Les employeurs doivent donc apprendre à être désirables !!!

L'effort réclamé par le Pacte civique vaut pour les employeurs de l'ESS. Car l'ESS est, si l'on consolide les chiffres de la totalité des structures employeuses, un gros employeur en France : 2,3 millions d'emplois pour 230 000 entreprises. Élément caractéristique : sur longue période, lorsque les employeurs privés conventionnels supprimaient des emplois (avant Covid), l'ESS les maintenait ou les développait. Pour la plupart de ces employeurs en effet, l'emploi n'est pas une variable d'ajustement. Leur but n'est pas le profit.

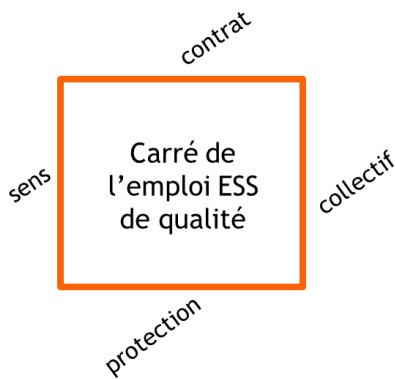


Mais parler d'*employeurabilité* dans l'ESS conduit à distinguer deux situations différentes d'employeurs.

D'un côté ceux (minoritaires) dont la finalité est de **créer des emplois pour les chômeurs qui n'en trouvent pas** : entreprises d'insertion, associations intermédiaires, entreprises à but d'emploi, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, etc. Pour ceux-là l'effort d'*employeurabilité* demandé est, selon moi, d'éviter la sélection et d'aller chercher les sans-emplois les plus en difficulté. De ce point de vue, l'expérience de *Territoire zéro chômeur de longue durée* est particulièrement intéressante. Ses entreprises à but d'emploi (EBE), qui font partie de l'ESS, se fixent un objectif d'exhaustivité : contacter TOUS les chômeurs de longue durée du territoire et partir de leurs attentes.

De l'autre côté ceux (majoritaires), associations, coopératives, mutuelles... qui emploient des salariés pour **réaliser leurs activités de production de biens ou de services** dans une finalité d'ESS. Ceux-là doivent, comme les autres entreprises privées, retravailler leur *employeurabilité*. Le statut d'ESS ne confère pas mécaniquement une vertu d'employeur. Il y a des progrès (managériaux) à faire particulièrement dans certains secteurs ou situations. Ainsi les employeurs de l'action sociale (1 million d'emplois) ou de la santé (180 000 emplois) qui peinent à recruter ou fidéliser doivent se remettre en question. Autre exemple, les petites associations, ou les associations en création, ont de faibles capacités en ressources humaines et doivent se faire accompagner (notamment par le DLA⁵).

Le Labo de l'ESS a réalisé un gros travail opportunément intitulé : « *Transformer l'emploi, redonner du sens au travail.* » Il visait surtout à mettre au jour les pistes pour résister à l'ubérisation des emplois.



Ce fut l'occasion de définir un carré de l'emploi ESS de qualité, qui pourrait bien être un référentiel de l'employeurabilité en ESS. Premier côté : un **contrat** clair donnant une base juridique de droits et devoirs à la relation employeur/employé. Second côté : une **protection**, assurant une réelle couverture dans les domaines de la santé, de la retraite et de la formation. Troisième côté : un **collectif de travail** pour résister précisément à l'ubérisation et l'individualisation forcenée des emplois. L'auto-entrepreneuriat n'est pas la solution universelle. L'ESS doit faire sienne le slogan « Libres comme l'individu, forts comme le collectif ». Le télé-travail et les plateformes numériques accroissent cette exigence. Quatrième côté : le **sens au travail**. L'ESS doit avoir et affirmer une volonté de transformation sociale qui donne aux emplois une valeur d'utilité sociale (et écologique) motivante.

Pourquoi le Pacte civique et le Labo de l'ESS ne convergeraient-ils pas pour faire vivre ce carré de l'*employeurabilité* réussie ? Et pourquoi ne pas trouver un autre nom ?

⁵ Le DLA, *dispositif local d'accompagnement*, est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

L'enjeu intergénérationnel



Jeunes et seniors ont vécu douloureusement la crise sanitaire. Et s'ils se rencontraient ?

Dans une société fragmentée par les différentes crises successives, les vulnérabilités sociales se sont accrues et touchent particulièrement les jeunes et les seniors. Ces deux catégories de population sont effectivement très impactées.

On voit de plus en plus de **jeunes** payer leurs études en faisant des boulots précaires et sans intérêt, et leur salaire leur permet à peine de se nourrir (le recours aux associations caritatives est fréquent) ; beaucoup parmi eux sont pourtant riches en énergie, talents, motivations et compétences (notamment dans les nouvelles technologies) et seraient heureux de s'engager dans la société pour y créer des activités sociales ou économiques.

Quant aux **seniors**, remerciés de plus en plus tôt dans les grandes entreprises, ils viennent grossir le nombre des *sans emploi* ; beaucoup parmi eux sont pourtant riches en expériences et compétences professionnelles, moyens matériels et immatériels, réseaux relationnels, et seraient heureux de pouvoir contribuer à aider des jeunes à démarrer une activité économique.

On voit donc aisément l'évidente complémentarité entre ces deux types de population ; ce qui manque entre les deux pour faciliter leur rencontre et leur échange ce sont des dispositifs d'intermédiation créative. Ceux-ci permettent rapidement le repérage des liens entre les besoins des uns et les potentiels des autres et facilite la co-construction de la relation d'entraide, don et contre don, ou de co-création d'activités. Ce type de dispositif s'inscrit tout à fait dans ce que Jo Spiegel nomme les « ingénieries démocratiques ». Dans chaque ville et village les élus locaux et leurs techniciens pourraient facilement organiser et animer ce type de dispositif ; mieux même, ils pourraient charger des jeunes et des seniors de le créer et animer eux-mêmes.

Co-construire une relation d'entraide, de don et de contre-don ; co-créer des activités économiques.

Le collectif local Haute Garonne du Pacte civique est en train de créer un tel dispositif dans les locaux de l'université Toulouse Capitole ; il sera animé par des étudiants et des seniors ; plusieurs groupes-projet mixtes sont déjà à l'œuvre et ils vont rapidement toucher, via les applications numériques qu'ils maîtrisent bien, de nombreux autres jeunes et seniors. Nous allons bien sûr les former aux ingénieries d'animation qui permettent de créer une bonne qualité d'échange qui inclut la confiance, l'entraide et la créativité.

Les dynamiques créatives locales qui peuvent émerger de telles initiatives, peuvent rapidement, comme le prouvent de nombreuses expériences de développement local, faciliter la résilience des personnes et la transition des territoires concernés.

Jeunes et vieux : rupture ou complémentarité ?

Colloque organisé par le Pacte civique au Forum 104, 104 rue de Vaugirard, Paris 6^e

Le 17 novembre de 18h30 à 20h30.

Possibilité de suivre en distanciel.

Fraternité - appel à mobilisation

Les élections présidentielles et législatives de 2022 arrivent à grands pas. Et le sujet de la fraternité n'émerge pas spontanément dans le débat public.

Le Labo de la fraternité, dont le Pacte civique est membre fondateur, mobilise les citoyens à partir de la plateforme numérique *d'Usbek & Rica* pour répondre, **d'ici le 22 novembre**, à la question :



« **Si vous étiez candidat à l'élection présidentielle, quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour développer la fraternité en France ?** ».

Un vote des internautes sur ces propositions sera organisé à **partir du 5 Décembre** permettant au Labo, ainsi qu'au Pacte civique, de compléter et actualiser son plaidoyer pour la fraternité. Ce plaidoyer actualisé sera présenté aux candidats.

Le Pacte civique fait appel à votre mobilisation, pour alimenter dès à présent les propositions de la plateforme, et dans un deuxième temps pour voter en vue de promouvoir la fraternité, valeur socle du Pacte civique. Il vous suffit de cliquer sur le lien : [plateforme SOS par Usbek & Rica](#)

Pacte civique et Pacte du pouvoir de vivre

Comment se connectent les deux pactes ?



Alors que le [Pacte du pouvoir de vivre](#) (PPV) lance une vaste campagne dans la perspective des élections de 2022, nous avons demandé à Jacky Richard et Pierre Guillaume, qui représentent le [Pacte civique](#) (Pc) au sein du PPV, comment ils voyaient l'implication du Pc dans cette initiative. Ils répondent à 3 questions.

1/ Pourquoi le Pacte civique est-il investi dans le Pacte du pouvoir de vivre ?

PG : depuis son lancement en 2011, le Pacte civique fonde de grands espoirs sur la multiplication des initiatives associatives, citoyennes ou alternatives qui font respirer notre démocratie, et il tente de faire alliance avec elles en proposant un cadre (nos quatre valeurs) et une méthode (nos trois niveaux d'engagement). Dès 2013, il a lancé une plateforme coopérative débouchant sur la création des *Etats généraux du pouvoir citoyen*. De nombreuses organisations de diverses tendances ont agi ensemble pendant plusieurs années, prenant notamment une part active dans la réussite de la *Journée de la transition citoyenne* de septembre 2016. Mais faute d'un positionnement clair à l'égard des **institutions**, faute de volonté et de méthode pour **dépasser les différences idéologiques**, ce rassemblement et ceux qui ont pris sa suite n'ont jamais atteint la taille critique ni pesé réellement sur le débat public.

JR : le Pacte du pouvoir de vivre s'est constitué sur des bases bien différentes. Face à une situation politique particulièrement tendue⁶, il s'est fixé comme objectif, « *en partant des exigences formulées partout en France,*

⁶ Fin 2018 et début 2019 : mouvement des Gilets jaunes et organisation du Grand débat.



de verser au débat public un agenda de transformation et de justice⁷ » capable de jalonner une sortie de crise par le haut ; de traduire les difficultés rencontrées par nos concitoyens en mesures concrètes, élaborées en s'appuyant sur l'expertise collective d'organisations engagées couvrant tout le champ du social et de l'écologie.

Ainsi s'est construite patiemment, au fil d'un travail collectif s'attachant à résoudre les désaccords par le débat et le compromis, une force puissante, expression de la société civile, non liée à un parti, diverse mais unie, absolument inédite dans notre pays, capable de penser le monde de demain dans sa complexité et de peser sur son devenir.

Face à un paysage politique et social morcelé, traversé de graves fractures, où la défiance règne en maître, notre société a besoin de cette force pour reconstruire du commun, retrouver le sens du collectif et le chemin d'une espérance raisonnable en l'avenir. Le PPV répond, d'une manière certes fort différente mais certainement plus structurée, à ce qu'imaginaient les initiateurs du Pacte civique.

2/ Que prévoit le PPV pour 2022 ? Avec quels objectifs ?

JR : précisons d'abord qu'à l'issue de plusieurs mois de travail collectif, le PPV dispose d'un socle solide de 90 propositions, largement argumentées, qui, sans prétendre à l'exhaustivité, couvrent des domaines⁸ aussi essentiels que variés. Elles seront déclinées dans divers documents, visuels et pages internet, adaptés aux différents publics visés.

La campagne qui démarre le 5 novembre autour de la question « Faut-il être candidat pour être entendu ? », se fixe plusieurs objectifs :

- ✚ peser sur l'agenda du débat public, pour qu'il se concentre sur les vraies questions, les plus fondamentales pour le devenir de notre société : l'écologie, la justice sociale et la démocratie ;
- ✚ influencer les candidats à l'élection présidentielle, mais aussi aux législatives, pour qu'ils s'approprient nos propositions et s'en inspirent pour construire leurs programmes ;
- ✚ améliorer la notoriété du PPV pour qu'il devienne un interlocuteur incontournable une fois les élections passées.

PG : la stratégie de communication découle de ces ambitions. Elle vise tout à la fois le grand public à travers les médias, les millions d'adhérents, de salariés et de bénéficiaires des organisations parties prenantes du PPV (autant d'ambassadeurs potentiels pour le « programme » du non-candidat PPV), et bien sûr les candidats et leurs équipes.

Avec l'appui d'une agence spécialisée, elle se déclinera de manière extrêmement variée (webinaires thématiques, déplacements sur des lieux symboliques, réunions publiques, participation à des émissions radio ou TV...), s'appuiera sur les événements propres des organisations, et sera relayée de manière systématique sur les réseaux sociaux. Elle se pliera avec souplesse aux inflexions du débat public et au rituel des campagnes électorales. Les 36 groupes locaux du PPV y joueront un rôle essentiel, non seulement comme relais mais encore comme organisateurs, en particulier pendant la campagne législative.



⁷ Livret des 66 propositions, page 2.

⁸ Pauvreté, logement, agriculture, alimentation, services au public, mobilité, énergie, biodiversité, inégalités, démocratie, santé, consommation, transition écologique, immigration, éducation.

JR : le Pacte civique entend bien y participer à la mesure de ses moyens, et prendre des initiatives pour en accroître l'impact, localement, dans les groupes où il est actif, et au niveau national.

3/ Le Pacte civique ne perd-il pas son âme et sa spécificité en s'intégrant à ce vaste ensemble ?

JR : précisons d'abord que le Pc, appliquant la stratégie qu'il s'est fixée en 2019, n'est pas un « *membre dormant* » du PPV. Il a pris sa pleine part aux travaux d'actualisation, en participant à deux des cinq groupes de travail qui ont élaboré les 90 propositions (démocratie et financement), aux différentes relectures, aux webinaires thématiques et à ceux des groupes locaux, aux réunions plénières. Il s'est attaché, souvent appuyé par d'autres organisations, à faire évoluer le « logiciel » du PPV vers une expression plus claire des valeurs qui le rassemblent, vers une attention accrue à la **question démocratique** et aux nouvelles formes d'expression citoyenne, vers un **accompagnement « fraternel »** et pas seulement pécuniaire des laissés pour compte de notre société, vers une fiscalité favorisant le **consentement à l'impôt**, vers une vision plus « sobre » de la **consommation**. Parce qu'il y est actif, son influence au sein du PPV, bien que peu visible, dépasse largement son poids numérique.

PG : globalement, **le Pacte civique approuve les propositions du PPV**, même si certaines lui semblent moins essentielles et si d'autres auraient, à son avis, mérité d'aller un peu plus loin. Faut-il pour autant faire la fine bouche ? Que cherchons-nous, une pureté idéologique irréprochable, ou **une influence sur le devenir de notre société** ? Ajoutons que le PPV n'est pas un carcan, que nous n'avons prêté serment sur aucun texte sacré pour en être membre. Nous restons libres de présenter ses propositions avec nos propres mots, de développer d'autres alliances sur d'autres thématiques, d'exprimer et de diffuser notre propre vision de l'avenir.

Alors oui ! Nous appelons sans aucun état d'âme les membres du Pacte civique, ses sympathisants et les lecteurs de nos publications à s'inscrire dans la dynamique du Pacte du pouvoir de vivre, à le faire connaître, à participer à la campagne qu'il organise pour que les vrais enjeux soient au cœur du moment politique de 2022.

Suivre et soutenir le Pacte civique



01 44 07 00 06



contact@pacte-civique.org



<https://pactecivique.fr/>

facebook

